Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260408-D0804260912R-DE

CCAA Landes - Gers

Séance du 08/04/2026
Délibération n°*080426/9-12R*

Nombre de conseillers en exercice : …	**41**
Présents : …	37
Excusés :	4
Pouvoirs : …	4
Votants : …	**41**
- dont « pour »: …	41
- dont « contre »: …	0
- dont abstention :	0

Le **8 avril 2026 à 20h30**, le conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqué le 2 avril 2026, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHES,** à Aire sur l'Adour.

Présents : Mrs et Mmes BOURRETERE Agathe, MAUMUS Emmanuel, GACHIE Florence, SAINT GERMAIN Paulette, VALETTE Julien, DUPRIEU Carole, ANGEL Jean Baptiste, DUFAU Patricia, PRIAN Sébastien, LENCAUCHEZ Nathalie, LAFITTAU Corinne, FRANCHETTO Tony, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, BERDOULET Cédric, CASTAING Marie Laurence, DESTOUET Aurélien, DOS SANTOS Sabine, SAINT GENEZ Daniel, BIARNES Franck, LALANNE Jean Michel, TOCQUE Nathalie, LAFARGUE Vincent, VACHER Béatrice, BRETHES Philippe, BAQUIE Pascal, DUFAU Philippe, DUFAU Christophe, LANUX Serge, SAINT GERMAIN Dominique, SARRADE Patrice, DUFAU Jean-Jacques, DAUGREILH Marie Line, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.
Excusés: MARTI Jérémy, FRANCKE Johann, MECHIN Isabelle, SORRAING Damien.
Pouvoirs: MARTI Jérémy à BRETHES Philippe, FRANCKE Johann à BOURRETERE Agathe, MECHIN Isabelle à LAFFITTAU Corinne, SORRAING Damien à FRANCHETTO Tony.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260408-D0804260912R-DE

Objet : Désignation des délégués au sein du Comité territorial du SYDEC (assainissement AEP)

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-33 et L.5211-1 ;

Vu l'arrêté interpréfectoral PR/DCPPAT/2025 n°52 en date du 17 février 2025, portant statuts de la communauté de communes d'Aire sur l'Adour ;

Vu la compétence de la communauté de communes relative en matière d'eau et d'assainissement,

Vu les statuts du SYDEC ;

Considérant que les statuts du SYDEC prévoient que :

- le nombre de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour la compétence AEP
- le nombre de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour la compétence assainissement collectif
- le nombre de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour la compétence assainissement non collectif
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

DESIGNE

En tant que représentants de l'EPCI au sein du comité territorial du SYDEC les conseillers communautaires suivants :

Compétence	Commune	Titulaires	Suppléants
AEP	**Aire sur l'Adour**	Sébastien Prian	Johann Franck
		Jérémy Marti	

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260408-D0804260912R-DE

Compétence	Commune	Titulaires	Suppléants
Assainissement collectif	**Aire sur l'Adour**	Jean Michel Toldi	Patricia Dufau
		Jean Pierre Trabesse	
	Eugénie les Bains	Philippe Brethes	
Assainissement non collectif	**Aire sur l'Adour**	Agathe Bourretère	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le président
Philippe BRETHES